



FICHE DE SÉCURITÉ DES MATIÈRES DANGEREUSES

HMIS:

Santé- 1 Inflammabilité- 0 Réactivité- 0 Protection
pers.- N

NFPA:

Santé- 1 Inflammabilité- 0 Réactivité- 0 Danger
spécial.- N

SIMDUT: Pas réglé

Section 1: Produit et identification de la société

Produit:

NILODOR, INC.

10966 INDUSTRIAL PARKWAY NW
BOLIVAR, OHIO 44612, USA

Synonymes: Enhanceur aux couleurs

Non-urgence:

É.-U 800-443-4321

International 010-330-874-1017

Informations sur déversement - Urgence 24
h:

Chem-Tel, Inc.

US, Canada: 800-255-3924. International:
1-813-248-0584

Section 2. Identification des dangers

RÉCAPITULATIF DES CAS D'URGENCE

Apparence/odeur: Liquide incolore ou pâle jaune, presque pas d'odeur

NON classé comme produit dangereux selon les critères de NOHSC.

AVERTISSEMENT

Inflammabilité : Non classé comme inflammable

Liste des dangers pour la santé : Non applicable

Liste des dangers écologiques : Rien connu

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour de plus amples informations.

Voies probables d'exposition: Non applicable

Yeux: Exposition directe peut irriter les yeux

Peau: Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau

Ingestion: N'est pas un problème

Inhalation: Non applicable

États pathologiques aggravés par exposition:

Allergies à parfums

Organes cibles: Rien connu

Ce produit ne contient pas d'agents cancérigènes ni potentiellement cancérigènes tels que stipulés par OSHA, CIRC ou NTP.

Cette substance est classée comme non dangereuse en vertu de la norme de communication relative aux dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Effets potentiels sur l'environnement : (Voir la section 12 pour de plus amples informations).

Rien connu

Section 3. Composition/Information sur les ingrédients

Composant	N° CAS	% par poids	Contrôlé par SIMDUT
-----------	--------	-------------	------------------------

Eau	7732-18-5	80 - 100	N
Enhanceurs à couleurs	Mélange	0.1 - 1.0	N
Éther de polyéthylèneglycol et d'octylphénol	9036-19-5	1 - 5	O
Benzoate de sodium	532-32-1	0.1 - 1.0	N
Polyéthylèneglycol	25322-68-3	0.1 - 1.0	N

Section 4. Premiers soins

Contact oculaire:	Rincer avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
Contact cutané:	Laver avec du savon et d'eau.
Inhalation:	Transporter à l'air frais.
Ingestion:	Si conscient, donner d'eau ou du lait à boire.
Remarque adressée aux médecins:	Produit est alcaline

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

Agents d'extinction appropriés:	Eau, mousse, dioxyde de carbone, ou extincteur à poudre chimique sèche
Agents d'extinction non-appropriés:	Rien connu
Produits de combustion:	Oxydes de carbone et d'azote.
Protection des pompiers:	Comme pour feu environnent.

Section 6. Mesures contre les déversements accidentels

Précautions personnelles:	Tenir loin des yeux et de la peau.
Précautions environnementales:	Tenir loin des cours d'eau.
Méthodes de confinement:	Endiguer avec du sable, de l'argile, ou d'autre matière propre.
Méthodes de nettoyage:	Absorber en du sable, de l'argile, ou d'autre matière propre.
Autre information:	

Section 7. Manipulation et stockage

MANIPULATION

Tenir fermé avant d' user.

STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Tenir en la bouteille originale à températures ambiants.

Section 8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

LIGNES DIRECTRICES D' EXPOSITION

COMPOSANT:	TWA:	LD-50
Eau	Non applicable	Non applicable
Enhanceurs à couleurs	Rien établi	10250 milligrammes à kilogramme
Éther de polyéthylèneglycol et d'octylphénol	Brumes 10 mg à mètre cubique	707 milligrammes à kilogramme
Benzoate de sodium	Rien établi	10 grammes à kilogramme
Polyéthylèneglycol	Rien établi	30 grammes à kilogramme
Contrôles de fabrication:	Aucune exigence particulière	

Protection des yeux/du visage: Lunettes protectrices peuvent s user.

Protection de la peau: Gants de caoutchouc peuvent s user.

Protection des voies respiratoires: Aucune exigence particulière

Facteurs hygiéniques d ordre général: Tenir loin des aliments et des boissons.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur: Incolore ou pâle jaune	Odeur: Presque rien
État physique: Liquide	Seuil olfactif:
pH: 7.0-9.0	Point de congélation: Indéterminé
Taux d évaporation: Comme d eau	Point d ébullition: 100°C/212°F
Point éclair: Plus que 96°C/>205°F Tasse fermée (PMCC)	Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable
Limite supérieure d inflammabilité: Indéterminé	Limite inférieure d inflammabilité: Indéterminé
Pression de vapeur: Comme d eau	Densité relative: 1
Densité de vapeur: Indéterminé	Température auto-allumage: Indéterminé
Composés organiques volatils (COV), poids en %:	Solubilité (eau): Soluble

Percent Volatile:

Rien

Matières volatiles en %: Plus que 90% comprenant d eau.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Non applicable

Matériaux incompatibles: Rien connu

Produits dangereux de décomposition: Rien connu

Réactions dangereuses potentielles: Rien

Section 11. Informations toxicologiques

EFFETS AIGUS

Oral LD50:	Plus que 18 grammes à kilogramme.
Dermal LD50:	Plus que 20 grammes à kilogramme.
Inhalation:	Plus que 18 milligrammes à Litre.
Irritation oculaire:	Exposition direct peut irriter les yeux.
Irritation cutanée:	Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau.
Sensibilisation:	Rien connu

EFFETS CHRONIQUES

Cancérogénicité:	Rien connu
Mutagénicité:	Rien connu
Effets sur la reproduction:	Rien connu
Effets sur le développement:	Rien connu

Section 12. Informations écologiques

Ecotoxicité:	Non applicable
Persistence/Dégradabilité:	Biodégradable

Bioaccumulation/Accumulation: Non applicable

Mobilité dans l'environnement: Non applicable

Section 13. Information sur l'élimination

Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux, et locaux.

Section 14. Informations sur le transport

US DOT (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière hasardeuse.

CANADA TDG (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière dangereuse.

ICAO (par air)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière dangereuse.

IMDG (par voie d'eau)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière dangereuse.

Section 15. Informations réglementaire

Inventaires mondiales

TSCA: États-Unis Compris

LIS: Canada Compris

ECL: Corée Inconnu

PICCS: Philippines Inconnu

ENCS: Japon Inconnu

AICS: Australie Compris

IECS: Chine Inconnu

EINECS: Union Européenne Compris

Information SARA 313 : Ne contient rien des substances réglés à Sara 313

California Safe Drinking Water et Toxic Enforcement Act pf 1986 :(Proposition 65)

Ne contient rien des substances réglés à Proposition 65

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Pas réglé

Section 16. Informations diverses

Légende:

NFPA, HMIS:

0=Danger minimal, 1=Léger danger, 2=Danger moyen, 3=Danger grave, 4=Danger extrême

Préparé par: Service technique

Bien que nous estimions les données relatives aux résultats de tests contenues dans les présentes comme factuelles et les opinions exprimées comme issues de spécialistes qualifiés, les données ne doivent pas être interprétées comme garantie ou représentation pour lesquelles nous assumons une responsabilité juridique. Les informations sont offertes uniquement à titre de considération, d'investigation et de vérification. Toute utilisation de ces données et de ces informations doit être déterminée par l'utilisateur conformément à la législation fédérale, de l'état et locale.